Communiqué de presse

Baromètre Sport Santé FFEPGV / Ipsos – 12ème édition

Journée Mondiale de la Santé

De plus en plus de Français se voient prescrire ou conseiller une activité physique par leur médecin

Montreuil, le 3 Avril 2023 – À l'occasion de la journée mondiale de la santé, la Fédération leader du Sport-Santé (FFEPGV) met en lumière la montée progressive du dispositif du Sport sur Ordonnance auprès des médecins et de leurs patients. Dans la 12ème édition du Baromètre Sport Santé, réalisé avec Ipsos, la Fédération constate que de plus en plus de Français se voient prescrire ou conseiller une activité physique par leur médecin. Une tendance qui ne cesse de progresser mais qui se heurte à des patients n'attendant pas de conseils de la part de leur médecin en matière de pratique sportive.

Le Sport de plus en plus conseillé par les médecins

La recommandation d'une activité physique est en progression. C'est ce que démontre la dernière édition du baromètre Sport Santé :

- 40% des Français déclarent que leur médecin **leur a déjà conseillé** la pratique d'une activité sportive **en particulier** ;
- Et 39% déclarent que leur médecin **leur a déjà conseillé** la pratique d'une activité sportive **sans leur préciser laquelle.**

Des indicateurs en hausse (+ 6% versus 2021) mais qui restent inférieurs à ceux de 2018 et 2019, où près de 1 Français sur 2 déclaraient que leur médecin leur avait déjà conseillé la pratique d'une activité sportive en particulier ou la pratique d'une activité sportive en général, sans leur préciser laquelle.

La prescription du sport sur ordonnance en hausse, mais encore peu répandue

Si la recommandation d'une activité physique chez les médecins gagne peu à peu du terrain, ces derniers semblent aussi davantage la prescrire par ordonnance.

- 21% des Français déclarent que leur médecin **leur a déjà prescrit** une activité sportive **en particulier ;**
- Et 20% déclarent que leur médecin **leur a déjà prescrit** une activité sportive **sans leur préciser laquelle.**

Depuis 2018, la tendance ne cesse de progresser. En effet, les indicateurs sont aussi à la hausse en 2022 concernant la prescription d'une activité physique (+6% versus 2021), elle n'a jamais été aussi importante.

Les sédentaires et les jeunes plus concernés par la prescription d'une activité physique

Le Baromètre Sport Santé, la FFEPGV démontre que certaines catégories de répondants se sont vus prescrire du sport sur Ordonnance :

- 35% des **jeunes de moins de 35 ans** se sont vus **prescrire par ordonnance** la pratique régulière d'une activité sportive en particulier ;

- 44% des répondants qui pratiquaient **moins d'une heure se sont vus conseiller** la pratique régulière d'une activité sportive en particulier ;
- 47% de ceux qui étaient **les plus sédentaires se sont vus conseiller** la pratique régulière d'une activité sportive en particulier.

Enfin, **seules 17% de femmes se sont vues prescrire** par ordonnance la pratique régulière d'une activité sportive et **12% seulement des plus de 60 ans se sont vus prescrire** par ordonnance la pratique régulière d'une activité sportive en particulier.

Des Français moins en attente de conseils sportifs de leur médecin

Si l'on constate que la recommandation et la prescription gagnent peu à peu du terrain chez les médecins, le baromètre Sport Santé souligne une perte de vitesse de la perception de cette pratique du côté des patients. En effet, les Français semblent moins favorables aux conseils sportifs formulés par leur médecin :

- Seulement 1 français sur 5 (22%) aimerait que son médecin lui conseille la pratique d'une activité sportive en particulier (-7% vs 2021) ;
- Et ils ne sont que 18% à attendre d'un médecin qu'il leur prescrive ce genre d'activité. (-5% vs 2021)

Ces deux indicateurs sont en recul constant depuis 2019.

La FFEPGV, engagée pour faire évoluer le sport sur ordonnance

Les résultats du Baromètre conduit par la Fédération sont révélateurs du fait que le travail de pédagogie et de formation mené depuis près de 7 ans, commence petit à petit à porter leurs fruits mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour que la prescription du sport sur ordonnance gagne du terrain. La loi de 2016 a pourtant ouvert la prescription d'une activité physique par le médecin traitant, puis récemment la loi du 2 mars 2022, visant à démocratiser le sport-santé, a élargi ce cadre aux personnes touchées par des maladies chroniques ou ayant des facteurs de risques comme le surpoids, l'obésité, la perte d'autonomie... soit environ 20 millions de personnes.

À l'origine du concept de « sport-santé » créé il y a 30 ans, la FFEPGV s'est longtemps impliquée pour que le sport sur ordonnance soit reconnu par les pouvoirs publics et déployé par les médecins.

La FFEPGV a développé une expertise dans l'accompagnement de personnes touchées par des maladies chroniques : le cancer, le diabète, l'apnée du sommeil, le surpoids. Elle a été précurseur en mettant en place des programmes tel que « Diabète et Surpoids ».

Elle propose également un pack sport-santé en réponse aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, en matière d'activité physique. Ce pack vise à accompagner le pratiquant à travers plusieurs séance Sport-Santé par semaine et un suivi individualisé. Mais c'est aussi une éducation à la santé par l'accès à de l'information de santé de qualité (alimentation, stress, sommeil…) pour que les pratiquants deviennent autonomes et fassent les bons choix au quotidien pour leur santé.

Enfin, la fédération s'engage aussi à faire progresser le sport sur ordonnance auprès des médecins avec un projet de formation consacrée à la « Prescription de l'activité physique ».

La fédération a également pu former plus de 1 137 animateurs sur l'ensemble du territoire pour déployer et développer le sport sur ordonnance.

« *Les tendances révélées par notre dernier Baromètre Sport Santé sont très encourageantes. Elles démontrent que l'investissement de notre Fédération depuis des années en faveur du sport sur ordonnance n'est pas vain, mais qu'il reste du chemin à parcourir pour passer de la simple*

recommandation à la prescription des médecins. Quant au manque d'attente exprimé par les Français pour ce dispositif, il nous interpelle et souligne l'importance de déployer davantage de moyens, pour démontrer les bienfaits procurés par une activité physique choisie et motivante. Il faut accompagner nos concitoyens dans la prise de conscience des bénéfices du sport-santé en matière de bien-être physique, mental et social. La pratique sportive devient un outil au service du pratiquant car on veut qu'il commence et n'arrête jamais. ». Explique Emily Martineau, cadre technique national de la FFEPGV.

Méthodologie du Baromètre

Étude réalisée auprès d'un échantillon de 2000 personnes, âgées de 16 ans et plus, représentatives de la population Française du 29 novembre au 9 décembre 2022. L'échantillon a été interrogé par Internet via le panel en ligne d'Ipsos. Pour bénéficier d'effectifs minimum dans chaque région, l'échantillon a été raisonné. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas, appliqués aux critères de sexe, d'âge, de profession de l'interviewé, de région et de catégorie d'agglomération.

A propos de la FFEPGV

Issue d'un mouvement sportif créé en 1888 pour améliorer la santé publique par la démocratisation de la pratique sportive, la FFEPGV voit le jour en 1972, avec la réunion de plusieurs structures fédérales sportives. La Fédération a pour vocation d'organiser des activités physiques et sportives, orientées vers les loisirs et le bien-être. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1976, et compte 400 000 licenciés et pratiquants à travers 5 000 clubs. Les cours sont délivrés dans chaque club par des animateurs sportifs formés et diplômés par la Fédération.
Plus d'infos https://ffepgv.fr

Contacts presse :
SHADOW Communication – Rachel ALINE DIOT / Aurélie VINZENT / Karima DOUKKALI
Tel : 07 77 92 35 65 / 06 58 66 80 49 / 07 77 36 64 10
rachelalinediot@shadowcommunication.fr / aurelievinzent@shadowcommunication.fr